



Informations : Bourse de Lycée

publié le 30/05/2022

Bourse de lycée : la campagne se déroule du 30 mai au 6 juillet 2022.

Un courrier expliquant la démarche à effectuer pour faire une demande de bourse a été distribué récemment à votre enfant. **Le coupon-réponse** est à retourner au secrétariat au plus tôt.

Vous pouvez dès à présent accéder au simulateur afin de déterminer si vous êtes éligible à la bourse ainsi que son montant :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Vous trouverez en pièce jointe un guide vous indiquant comment se créer un compte Educonnect et faire sa demande en ligne.

Important : votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de l'année 2021 est indispensable pour faire une demande de bourse, n'oubliez pas de faire votre déclaration des revenus !

flyer (PDF de 4.5 Mo)

guide_educonnect_bourse-1 (PDF de 559.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.